



**Les Éleveurs de volailles**  
du Québec

*Par télécopieur et courriel*

Le 25 août 2014

Madame Joanne Forget-Chayko  
Agente de conformité  
**CONSEIL DES PRODUITS AGRICOLES DU CANADA**  
Ferme expérimentale centrale  
Édifice 59  
960, avenue Carling  
Ottawa ON K1A 0C6

<b>FPCC / CPAC</b>	
File No.	<u>1205-25</u>
Registry <input type="checkbox"/>	Corporate <input type="checkbox"/>
AUG 25 2014	
TO <u>Marc, Hélène, Lisette, Nathalie</u>	
CC <u>Reg</u>	
ACTION BY / DUE DATE	

**OBJET : Intervention des ÉVQ dans le dossier sur les Plaintes concernant l'allocation de contingents de poulet des PPC pour la période A-127**

---

Madame,

La présente fait suite à notre conversation téléphonique du 25 août 2014 à propos du statut des Éleveurs de volailles du Québec (EVQ) dans le dossier mentionné en rubrique.

Tel que convenu, les EVQ vous informent de leur désir d'agir à titre d'intervenant dans le cadre du processus de traitement de cette plainte.

Les Éleveurs de volailles du Québec appuient la décision des PPC faisant l'objet desdites plaintes. Ils font partie des offices provinciaux ayant exprimé des besoins qui ont mené au taux de croissance contesté par les plaignants. La justesse de ces besoins est vraisemblablement remise en question par les plaignants et nous détenons l'information nécessaire pour les justifier devant le Conseil.

En vous remerciant de l'attention portée à la présente, nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos salutations les meilleures.

Le directeur général,

Pierre Fréchette

PF/ML/rh